CGT en toute liberté

Elections Professionnelles 2017

www.cgt-asf.fr

Les illustrations utilisées dans ce livret
sont un hommage aux talents des dessinateurs et des auteurs.

L'Edito du DSC

Entré chez ASF en tant qu'électronicien au service TS en 1989, époque où notre entreprise était encore une SEMCA (Société d'économie mixte), je suis très vite devenu militant CGT, puis élu et représentant du personnel à partir de 2009.

J'ai ensuite été désigné Délégué Syndical Central en 2015 par la CGT-ASF.

C'est au quotidien que, comme l'ensemble des élus et mandatés de la CGT-ASF, je me bats **pour** faire respecter les droits et **pour** améliorer les conditions de travail et la sécurité de tous les salariés.

Nos décisions et nos engagements ne sont pris que dans le seul intérêt collectif et nous ne signons que les accords d'entreprise qui apportent réellement un plus (tels par exemple : le CET et son avenant, le don de jours ou l'accord relatif à la formation professionnelle…), ou qui assurent pour le moins le maintien d'un acquis menacé, ce qui n'a pas été le cas pour la remise en cause de la gratuité péage dont l'accord (que la CGT n'a pas signé) est un recul évident qui ne durera que le temps de la réaction administrative.

Nous nous battons aussi **pour** l'emploi stable et durable en nous opposant à la politique actuelle de destruction massive des postes de travail menée par le président de VINCI-Autoroutes et ses collaborateurs.

Outre ce travail syndical, nous assurons aussi la défense juridique des salariés dans diverses procédures et dans diverses instances (Prud'hommes, TGI…) Une des procédures en cours à ce jour est celle engagée **pour** faire enfin respecter la convention péage dite C80.

C'est justement **pour** mener tous ces travaux de front que la CGT-ASF a besoin de votre confiance et de vos votes. Vous trouverez dans ce livret douze des principales raisons de voter et de soutenir le seul syndicat de lutte aux ASF.

La CGT, sa force c'est VOUS !!

Patrick GADBIN
Délégué Syndical Central

1. Salaires & Rémunérations

- Bénéfices d'ASF : plus d'**1 Milliard d'€** en 2016 et quelques **8 Milliards d'€** en 10 ans, intégralement reversés en dividendes à son seul actionnaire VINCI.
- Augmentation des tarifs des péages de **1.19% en Février 2017**.
- Augmentation du trafic de **3.5%** sur 2016.
- Etc…

Alors que sur ces 3 dernières années, les AG stagnent autour de 1%, ce qui ne permet même pas de maintenir notre pouvoir d'achat. Outre ce constat, le principe même des augmentations par pourcentage du salaire ne fait qu'augmenter encore cette injustice entre les différentes catégories de personnel.

La CGT-ASF est :

- ***Pour** une AG annuelle pour tous basée sur un montant en € et non plus sur un pourcentage, pour cesser de creuser les écarts entre les hauts et les bas salaires **(proposition CGT en 2017 : 1000€/an, soit 77€/mois, ce qui ne représente que 0,3% des bénéfices 2016).***

- ***Pour** une augmentation des rémunérations des heures d'astreintes et d'interventions.*

- ***Pour** un accord de Participation à la condition **IMPERATIVE** que celle-ci soit répartie à part égale à tous les salariés.*

2. Emploi

Depuis 2006 année de l'annexion d'ASF par Vinci, la CGT-ASF dénonce la politique de réduction d'emplois qui a eu pour conséquence la destruction de plus de 2000 postes de travail.

Alors même que l'entreprise bénéficie chaque année du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi), plus de 23 millions d'€ depuis 2014.

La CGT-ASF revendique des embauches externes en CDI :

- **Pour** remplacer tous les départs dans l'ensemble des filières.
- **Pour** remettre enfin les effectifs des différentes équipes au niveau qu'elles n'auraient jamais dû quitter.
- **Pour** assumer toutes nos missions plutôt que de les livrer à la sous-traitance.
- **Pour** rééquilibrer la pyramide des âges
- **Pour** améliorer les conditions de travail.

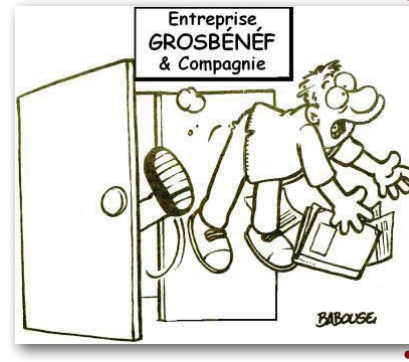

- La CGT-ASF revendique également le recrutement de CDD pour les périodes de surcroit d'activité.

La CGT-ASF milite pour une politique de l'emploi dynamique ramenant de la vie dans notre entreprise.

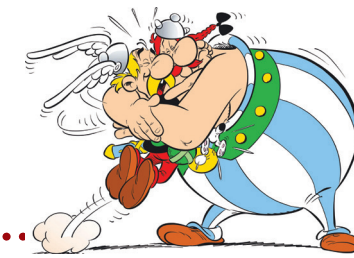

3 . Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

la cgt

La remise en cause du Code du Travail par les gouvernements successifs, ouvre la porte à la DRH et à ses partenaires, pour entériner une GPEC d'accompagnement et d'accélération de la politique VINCI-Autoroutes qui consiste à vider les effectifs et détruire nos métiers.

C'est ainsi que, dans le cadre de la négociation GPEC en 2017, VINCI-Autoroutes et la Direction Générale d'ASF nous demandent d'avaliser, d'accompagner et de défendre la diversification d'activités et ses réformes de tous les services jusqu'à épuisement des effectifs.

Ceci dans le but de livrer à la sous-traitance nos métiers, nos compétences et nos missions de service public.

La CGT-ASF est :

- ***Pour** une GPEC prévoyant un renouvellement constant des effectifs dans l'ensemble des filières pour conserver nos cœurs de métiers indispensables à l'accomplissement de toutes nos missions de service public et de sécurité de tous.*
- ***Pour** négocier la gestion des fins de carrières avec en premier lieu la prise en compte des métiers et des missions pénibles et/ou dangereuses.*
- ***Pour** un compte pénibilité/dangerosité permettant d'avancer la date de départ.*
- ***Pour** un remplacement **IMPERATIF** de tous les départs.*

4 . Diversité

Contrairement aux prétentions de la direction et de sa DRH, la diversité n'est pas réellement prise en compte dans notre entreprise.

La CGT-ASF est :

- **Pour** une réelle égalité salariale femme/ homme.
- **Pour** l'embauche de travailleurs handicapés.
- **Pour** l'aménagement de l'organisation et des lieux de travail pour les handicapés.
- **Pour** la lutte contre toutes les formes de discrimination :

http://www.cgt.fr/Charte-syndicale-unitaire-pour-l.html

La CGT-ASF est pour le respect de l'article 1 des droits de l'Homme.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits… »

5 . Acquis ? A nous !

la cgt

Historiquement, ASF société d'économie mixte, c'est-à-dire en cogestion d'état et de collectivités territoriales est devenue une entreprise de droit strictement privé : par une ouverture du capital en 2002, puis par la vente totale du bijou de famille national en 2006 au groupe capitaliste VINCI.

Depuis 2002 la CGT-ASF a sans cesse alerté l'ensemble des salariés sur les conséquences prévisibles de ces épisodes hautement destructeurs qui allaient logiquement générer ce que nous subissons :

- **Perte** de l'évolution régulière et systématique qui existait dans la grille des salaires avec échelles, échelons et point d'indice à l'ancienneté.

- **Perte** des repères : - De la fixité des tours de service.
  - De l'organisation du travail.
  -Des métiers par la polyvalence.
  - De nos savoir-faire.

- **Perte** de « *l'esprit ASF* » : une société respectueuse de la qualité de vie, conviviale et notoirement reconnue.

- **Perte** de notre mutuelle du personnel ASF arbitrairement remplacée par une assurance privée capitaliste.

- **Perte** de la gratuité des péages pour les salariés, leurs conjoints et les retraités.

La CGT-ASF ne peut pas être signataire d'accords destructeurs de nos acquis.

6 . Force de propositions ! la cgt

C'est pourquoi la CGT-ASF pourra, par votre vote, être force de propositions :

- **Pour** des Augmentations de salaires dignes pour tous les salariés.
- **Pour** la reconquête des repères indispensables à la protection collective de tous les salariés.
- **Pour** retrouver une réelle qualité de vie au travail.
- **Pour** un retour à nos spécialisations professionnelles.
- **Pour** revenir à un système de santé mutualiste.
- **Pour** la gratuité des péages au bénéfice des salariés, leurs conjoints et les retraités.
- **Pour** retrouver un véritable service public.

La CGT-ASF est pour de nouvelles conquêtes sociales.

Et pourquoi pas une renationalisation des sociétés concessionnaires des autoroutes…

7. Les 32h

Historique du temps de travail en France gagné par les luttes des salariés avec la CGT :

- **Avant 1936 « l'utopie »** : semaine de 48h.
- **1936** : ***l'utopie devient réalité*** : Semaine de 40 heures ; 2 semaines de Congés Payés ; Création des Conventions Collectives.
- **1956** : 3 semaines de Congés Payés.
- **1969** : 4 semaines de Congés Payés.
- **1982** : Semaine de 39 heures ; 5 semaines de Congés Payés.
- **2000** : semaine de 35 heures : 350 000 emplois créés.
- ***2017*** : objectif 32h

La réalité n'est plus une utopie :
Les 32h sont déjà en place dans certains pays comme en Suède.

Travailler moins, travailler mieux, Travailler toutes et tous.

32h info : http://www.cgt.fr/-Les-32-heures-.html
Quiz 32h : http://www.cgt.fr/Maitrisez-vous-le-dossier-32.html

Les 32h pour créer des emplois et pour une meilleure qualité de vie.

8. CE Actions Sociales la cgt

La CGT-ASF est :

- **Pour** des aides à tous les salariés par la mise en place du Quotient Agent **pour** de plus justes répartitions en fonction des moyens de chacun.
- **Pour** répondre aux besoins sociaux et culturels des salariés. Historiquement, les CE ont permis aux travailleurs ainsi qu'à leur famille de profiter de périodes de vacances.
- **Pour** que le CE soit un espace collectif, de solidarité renforcée entre les salarié-e-s.
- **Pour** une gestion des œuvres sociales claire et juste, sans que celles-ci ne deviennent un outil de consommation et encore moins de substitution aux obligations de l'employeur.

La CGT-ASF est POUR une politique d'actions sociales justes.

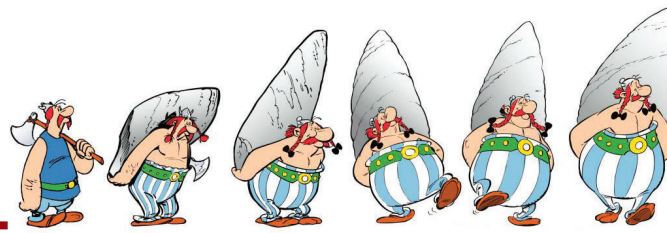

9. Rôle des élus

Le rôle de chaque élu DP, CE, CHSCT et CCE est de défendre les intérêts de tous les salariés, en ce qui concerne :

- La gestion, l'évolution économique et financière de l'entreprise.
- Le respect des règles légales et conventionnelles.
- L'organisation du travail et à la durée du temps de travail.
- Les conditions de travail et de sécurité.
- La formation professionnelle.
- Etc…

En portant les revendications et les réclamations de tous les salariés.

Pour cela les élus CGT-ASF s'engagent à respecter la charte des élus et mandatés CGT

10 . Actions Juridiques la cgt

Des centaines de salariés accompagnés et défendus dans diverses procédures aux prud'hommes par la CGT-ASF qui ont conduit à :

- Des réintégrations : 5 à ce jour.
- Des reconnaissances de licenciements abusifs.
- Des annulations de sanctions.
- Rétablissement des droits des salariés (prime de gestion, de péage,…).
- Des requalifications de CDD en CDI.

Pour chacune des procédures l'ASF a été condamné à verser des indemnités et des dommages et intérêts.

La CGT-ASF est allée devant les Tribunaux d'Instance et de Grande Instance **pour** l'obtention d'un budget de fonctionnement pour tous les CE d'ASF, ce furent plusieurs centaines de milliers d'€ qui ont été récupérés.

Une procédure est en cours au Tribunal de Grande Instance **pour** faire respecter la C80.

La CGT-ASF agit en justice pour la défense des droits et des intérêts des salariés.

11 . Pourquoi voter CGT

Au moment où nos directions affichent leur volonté d'aller encore plus loin, plus vite, plus fort dans la dégradation de nos conditions de travail, il est urgent de renforcer la CGT !

- La CGT-ASF, Un syndicat démocratique qui consulte le personnel.
- La CGT-ASF, Un syndicat fidèle à ses engagements et à ses valeurs.
- La CGT-ASF, Un syndicat responsable à votre écoute.

Unis, ensemble ! Tenaces et efficaces.
Ne restez pas solitaires, devenez solidaires.

Votez pour avoir le plus grand nombre
d'élus CGT afin de résister
et gagner ensemble.

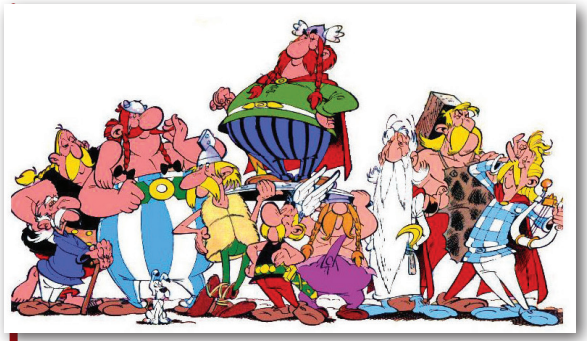

12 . Se Syndiquer

- Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir.
- Collectivement, faisons valoir nos droits et nos revendications.
- Etre syndiqué :
  - **Pour** être informé.
  - **Pour** être formé.
  - **Pour** être défendu et accompagné.
  - **Pour** faire valoir ses idées.

Adhérer à la CGT
c'est prendre en main son destin.

Bulletin de syndicalisation

Nom:…….. Prénom :…….....

Adresse :…….....

Portable :..../..../..../..../.... Mail :.....@.....

DRE/District :……..... Service :.....

Bulletin à remettre aux élus CGT de votre établissement ou à l'adresse suivante :

US CGT-ASF
74, allée Beauport CS 90304
84278 VEDENE Cedex